

Samuel Paty, commémoration sans mémoire à l'école : « ne pas revenir sur ce qui s'est passé » !

par
Catherine Kintzler
Mezetulle, le 15 octobre 2021

Le ministère de l'Éducation nationale, sur le site Eduscol, diffuse un document de suggestions et de recommandations aux enseignants au sujet de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty dans les établissements scolaires durant la journée du vendredi 15 octobre. En voici l'introduction. C'est moi qui surligne.

« Les écoles et établissements pourront rendre hommage à la mémoire de Samuel Paty et consacrer la dernière heure de cours à un temps d'échanges, dont le contenu sera laissé au choix des équipes en fonction de leur situation respective.

Ce moment est ouvert à l'ensemble des professeurs qui, selon leur discipline ou leur formation, le mèneront selon différentes modalités avec leurs élèves. L'heure n'a pas vocation à être un retour sur ce qui s'est passé il y a un an, ni une évocation de Samuel Paty ou de sa mémoire, mais doit porter sur les questions que pose cet assassinat sur le rôle et la place du professeur, ce qui donne du sens à ce moment et qui peut être abordé dans le temps court d'une heure. Des pistes de réflexion sur le rôle du professeur sont proposées dans ce document. Elles étayent ou complètent

l'action pédagogique que les équipes auront choisi de mettre en place. Elles constituent des démarches possibles pour mener ce temps d'échanges avec les élèves en fonction de leur âge. »

(Texte

téléchargeable

: <https://eduscol.education.fr/document/11975/download>)

Ne pas aborder « ce qui s'est passé il y a un an », parce que, bien sûr, cela ne « donne pas de sens » à ce moment de commémoration ! Pas de sens les mensonges d'une élève complaisamment écoutés et crédités, sans vérification, pour accabler le professeur ? Pas de sens les propos vindicatifs des parents de cette élève, soutenus par un imam survolté qui parlait de « voyou » ? Pas de sens la désignation du professeur au tueur par des élèves ? Pas de sens l'avis d'un demi-savant officiel suggérant que le professeur ne « maîtrisait » pas le concept de laïcité ? Pas de sens les remontrances à peine voilées adressées au professeur ?

Écoutons plutôt *Fatiha Boudjahlat* remettre les pendules à l'heure en faisant le catalogue des « lâchetés et [des] trahisons qui ont rendu cette mort possible » :

Fatiha Boudjahlat sur la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, LCP 14 octobre 2021 émission *Ça vous regarde* : prendre la vidéo à partir de 49 minutes <https://lcp.fr/programmes/ca-vous-regarde/comment-doper-le-pouvoir-d-achat-81243>

Transcription du passage :

« Demain ce sera une journée de recueillement pour tous les enseignants et les élèves de France, mais ce soir je n'ai pas envie de me recueillir, j'ai envie de désigner les mains sales qui sont, selon moi, coresponsables de la mort de mon collègue. Il y a eu bien sûr celui qui assassina Samuel Paty au nom de l'islam. Il y a eu l'élève qui a menti et qui a persisté dans ses mensonges pour couvrir les vraies causes de son exclusion. Il y a eu ces élèves qui firent le guet avec le tueur et lui désignèrent la cible en échange de l'argent. Il y a eu la mère de l'élève menteuse qui a accusé Samuel Paty de racisme, il y a eu le père de l'élève menteuse qui sonna la charge contre Samuel Paty sur les réseaux sociaux, accompagné d'un imam pyromane fiché S. Mais il y a aussi eu cette principale qui demanda à Samuel Paty de s'excuser, qui ne vérifia pas si l'élève était présente ou non le jour de ce fameux cours - elle n'était pas présente - qui aussi convoqua la hiérarchie pour corriger Samuel Paty et qui, lorsque le père lui reprocha de l'avoir fait attendre dehors « comme un chien » et lui dit qu'elle ne se serait pas comportée comme ça s'il avait été juif, ne le mit pas à la porte à coups de pieds dans le derrière, elle le laissa dire parce que les parents les plus véhéments sont ceux qu'on ménage le plus. Il y a eu aussi ce référent laïcité venu corriger Samuel Paty dont il faudra toujours se souvenir des mots qu'il employa : il venait expliquer les règles de la laïcité, de la neutralité que « ne semble pas maîtriser Samuel Paty ». Il y a eu la FCPE, cette association de parents d'élèves qui prétendit jouer les modérateurs avec les parents mais qui ne modéra rien du tout et qui conseilla aux parents de porter plainte contre Samuel Paty, ce qu'ils firent, pour « projection d'images pornographiques ». Il y eut un policier qui accepta de

prendre cette plainte, convoqua Samuel Paty, et qui mena une enquête difficile, ardue, parmi les PowerPoint de Samuel Paty. Il y eut aussi cette enquête de l'inspection générale de l'Éducation nationale dépêchée en urgence, qui ne consacra qu'une vingtaine de pages à l'assassinat de Samuel Paty et qui utilisa comme titre cet euphémisme puant : « Enquête sur les événements survenus au collège du Bois d'Aulne » - « les événements », c'est comme ça qu'on parlait de la guerre d'Algérie. Il y eut aussi le syndicat Sud qui refusa à Toulouse et ailleurs de s'associer aux rassemblements en hommage à Samuel Paty - ils ne l'auraient pas soutenu de son vivant, ils ne voulurent pas le soutenir après sa mort. Il y a eu le ministère qui nous refusa deux misérables heures de concertation à la rentrée des vacances de la Toussaint, nous voulions évoquer ce drame, et nous voulions aussi arrêter une façon de faire, une stratégie vis-à-vis des élèves. Il y eut aussi François Héran, professeur au Collège de France, qui publie cette année une Lettre ouverte aux professeurs sur la liberté d'expression, qui rend Samuel Paty responsable de sa mort, qui dit qu'il a eu tort d'utiliser la caricature...

Thomas Piketty - Non vous ne pouvez pas dire ça..

Fatiha Boudjahlat - C'est exactement ce qu'il a dit sur France-Culture

Thomas Piketty - Ne lancez pas des accusations comme ça, il n'est pas là pour se défendre

Fatiha Boudjahlat - Je le dis et je le répète.

Thomas Piketty - C'est trop facile...

Myriam Encaoua - Laissez-la terminer, vous pourrez réagir.

Fatiha Boudjahlat - ... et qui aussi déclara - cela vous direz peut-être qu'il ne l'a pas dit non plus - que la liberté d'expression est un masque pour déguiser les discours de haine, voilà ce qu'a dit François Héran. Il y a eu aussi, et j'en finirai par là, ces quelques élèves qui refusèrent de faire la minute de silence parce que des professeurs leur avaient dit qu'ils en avaient parfaitement le droit. Mais la seule chose positive est que la majorité accepta de faire cette minute de silence. Il n'y a eu que deux mains pour assassiner Samuel Paty... et demain on va se recueillir, mais ce soir j'ai envie de demander pardon parce qu'en fait il y a eu un continuum de lâchetés et de trahisons qui ont rendu cette mort possible. »

Relire sur ce site l'article du 17 octobre 2020 : [À la mémoire de Samuel Paty, professeur](#)

Et sur la Lettre aux professeurs de François Héran, l'article de Véronique Taquin : [Liberté de croyance et liberté d'expression selon François Héran](#)

Cette entrée a été publiée par [Mezetulle](#) le 15 octobre 2021.

Pour citer cet article

URL : <https://www.mezetulle.fr/samuel-paty-commemoration-a-lecole-ne-pas-aborder-ce-qui-sest-passe/>